



Études canadiennes et mondiales

Droit

Comprendre le droit canadien
11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CLU3M)

Stratégie d'enseignement

Droits des Autochtones au Canada

Les élèves explorent le contexte et l'histoire des droits des peuples autochtones au Canada et examinent des questions et des perspectives d'actualité aux moyens de recherches, d'écrits et de discussions.

Programme-cadre

- *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Études canadiennes et mondiales, 2005*

Contenu d'apprentissage

Droits et libertés : Obstacles aux droits de la personne

- illustrer, à l'aide d'exemples historiques ou contemporains, des situations où les droits des groupes ou des personnes au Canada n'ont pas été respectés (p. ex., *internement des Canadiens d'origine japonaise durant la Deuxième Guerre mondiale, revendications des peuples autochtones, réclamations des anciens combattants, statut de la femme, traitement des personnes handicapées*).

Contexte autochtone

Les droits des peuples autochtones appartiennent aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits en leur qualité de peuples indigènes. En tant que personnes qui peuplaient le Canada à l'origine, les Autochtones bénéficient de droits collectifs divers (p. ex., droits culturels, droits fonciers et droits issus de traités). Les droits des Autochtones sont également inhérents, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être enlevés, transférés ni cédés. Ces droits sont protégés par la Loi constitutionnelle de 1982. De nombreux documents autochtones (p. ex., ceintures wampums, tradition orale) et documents non autochtones (p. ex., traités, lois, proclamations, ententes) donnent un aperçu des droits des Autochtones au Canada.

Les droits des Autochtones sont entrés en conflit avec les droits de la majorité non autochtone à maintes reprises. Sur la scène contemporaine et historique, il existe de nombreux cas dans lesquels les droits des Autochtones ont été déniés (p. ex., droits des femmes autochtones, revendications territoriales, droit de vote des Autochtones, droits des Autochtones en matière de ressources naturelles).

Démarche et activités pédagogiques

- Montrer la vidéo *Guerriers oubliés* ou distribuer un article de qualité sur la dénégaration des droits des anciens combattants autochtones après la Deuxième Guerre mondiale et discuter du contenu en classe.

Questions pour alimenter la discussion : En quoi les droits des peuples autochtones ont-ils été déniés? Quel effet cela a-t-il eu sur eux? En quoi la dénégaration des droits a-t-elle modifié la perspective que les Autochtones ont du gouvernement?

- Les élèves peuvent chercher dans les journaux des articles qui décrivent des situations où les droits des Autochtones ont été déniés et présenter leurs conclusions dans un rapport écrit ou une présentation (en indiquant notamment l'ordre chronologique, la cause et l'effet).
- Chercher le point de vue d'une personne ou d'une organisation autochtone sur certains droits spécifiques et identifier les avantages et les inconvénients selon la perspective d'une personne ou d'une organisation autochtone (p. ex., droits linguistiques; droits fonciers; projet de loi C31; fiscalité; droits afférents à des biens immobiliers).

Ressources

Les ressources et les liens recommandés ci-dessous étaient exacts au moment de la publication. Les enseignantes et enseignants sont priés de vérifier l'actualité de ces références.

Anciens Combattants Canada, http://www.vac-acc.gc.ca/general_f/

Fondation Frontière, Ensemble pour éliminer la pauvreté dans le monde

http://www.ccic.ca/whoswho/index.php?option=com_whoswho&Itemid=26&task=viewmember&id=44&lang=fr

Guerriers oubliés, Office national du film, Montréal, 1997. 51 min.

Portail des Autochtones au Canada

<http://www.autochtonesauCanada.gc.ca/acp/site.nsf/fr/index.html>

Liens avec la communauté

- Communiquer avec la Légion royale canadienne (autochtone ou non autochtone) pour inviter une conférencière ou un conférencier ou faire une recherche dans les dossiers de service de citoyens de la région.
- Communiquer avec des organisations gouvernementales ou non gouvernementales locales qui s'occupent de la dénégaration des droits des Autochtones (p. ex., Fondation Frontière).
- Communiquer avec une ou un avocat autochtone, une ou un avocat spécialisé dans les droits de la personne ou une ou un juge de paix autochtone.

À PROPOS DE LA BOÎTE À OUTILS

Cette stratégie d'enseignement est une composante de Perspectives autochtones : Boîte à outils, une collection de ressources pédagogiques visant à aider les enseignantes et enseignants de l'Ontario à intégrer les perspectives autochtones dans leur enseignement. Basée sur les programmes-cadres révisés du curriculum de l'Ontario, la collection inclut des ressources pour le personnel enseignant des paliers élémentaire et secondaire. D'autres ressources de cette collection sont aussi accessibles sur le site Web du Ministère : www.edu.gov.on.ca.

